

VACCIN CONTRE LA GRIPPE À 4 SOUCHES

OFFERT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE SANTÉ PUBLIQUE POUR LA PROCHAINE SAISON DE GRIPPE

CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR

QU'EST-CE QUE LA GRIPPE DE TYPE B?

DEPUIS PRESQUE QUATRE DÉCENNIES, les vaccins antigrippaux trivalents (VAT) contre la grippe protègent contre trois souches grippales :

2 sous-types A
1 sous-type B^{1,2}

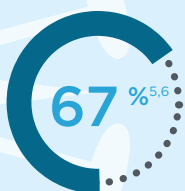
Environ **15-25 %** des hospitalisations et des décès liés à la grippe sont imputables au virus de souche B⁵



AU CANADA, certaines saisons grippales ont vu

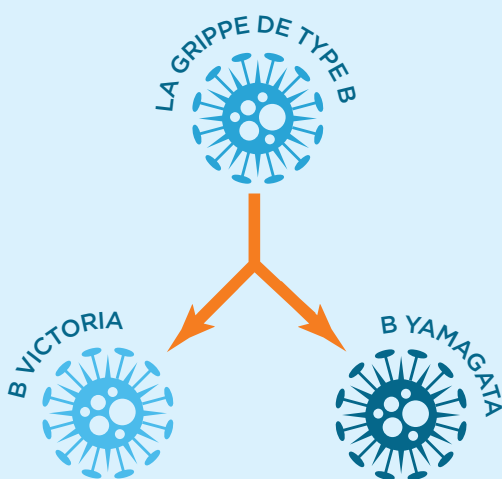
les taux de circulation

de la souche B varier de 0,8 % jusqu'à un maximum de



Dans les années 1980, le **virus de type B a évolué**

et s'est scindé en deux lignées distinctes qui circulent toutes deux actuellement dans le monde^{3,4}



GROUPES À RISQUE ÉLEVÉ

13,7 millions de Canadiens qui souffrent d'une affection chronique comme



L'ASTHME, LE DIABÈTE OU UNE MALADIE CARDIOVASCULAIRE présentent le risque le plus élevé de complications liées à la grippe^{8,9,10,11}

CHEZ LES ENFANTS, **la grippe est plus dangereuse**



que le rhume, surtout chez les enfants de moins de deux ans.¹²

90 %

des décès dus à la grippe se produisent chez les personnes âgées¹³

POURQUOI UN VACCIN CONTRE LA GRIPPE AVEC 4 SOUCHES?

De 2001 à 2013, dans plus de **50 % DES CAS**, il y a eu **INADÉQUATION ENTRE** la souche B contenue dans le vaccin et la souche B en circulation.¹⁴ Cette inadéquation est la raison pour laquelle le vaccin contre 4 souches de grippe, ou vaccin antigrippal quadrivalent (VAQ), a été mis au point.

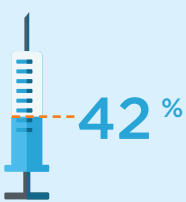
LE VAQ CONFÈRE UNE PROTECTION CONTRE **4 souches différentes du virus de la grippe**

– soit 2 sous-types A et 2 sous-types B, comparativement au vaccin ordinaire qui confère une protection contre 3 souches du virus

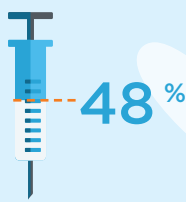


LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE AVEC 4 SOUCHES POURRAIT PERMETTRE D'AUGMENTER LES TAUX D'IMMUNISATION CONTRE LA GRIPPE

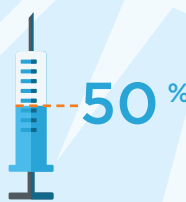
DANS UN SONDAGE EFFECTUÉ EN LIGNE, LES CANADIENS ONT DÉCLARÉ ;



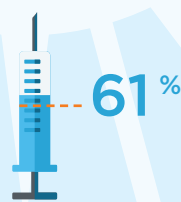
ont été vaccinés contre la grippe pendant la saison 2014-2015¹⁵



de ceux qui ne sont pas immunisés pensent que la vaccination ne fonctionne pas¹⁶



ont déclaré qu'ils ne prévoient pas de se faire vacciner contre la grippe cette année¹⁷



seraient plus enclins à se faire vacciner si un vaccin contre la grippe avec 4 souches était disponible¹⁸

Le financement public de l'accès au VAQ varie selon les provinces. Le Manitoba, le Yukon et plusieurs provinces de l'Atlantique offrent actuellement un programme de vaccination annuel universel au moyen d'un VAQ complet à la population générale âgée de 6 mois ou plus.

VOUS AIMERIEZ RECEVOIR LE VAQ? Informez-vous auprès des autorités de votre province en matière de santé publique pour connaître l'accessibilité au vaccin.

1. Une déclaration d'un comité consultatif (DCC) – Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) – Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2014-2015. Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), juillet 2014. 2. C. Hannoun. The Evolving History of Influenza Viruses and Influenza Vaccines. Expert Rev Vaccines. 2013;12(9):1085-1094. En ligne (en anglais seulement) : www.medscape.com/viewarticle/812621. Consulté en septembre 2015. 3. Belshe, RB. 2010 The need for quadrivalent vaccine against seasonal influenza. Vaccine. Suppl. 4:D45-53. 4. Sanofi Pasteur lance au Canada son vaccin contre quatre souches du virus de la grippe. Sanofi Pasteur. Consulté le 21 mai 2015. En ligne : www.sanofipasteur.ca/fr/node/43701. 5. Examen documentaire sur les vaccins antigrippaux quadrivalents. Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), juillet 2014. Consulté le 26 mai 2015. En ligne : publications.gc.ca/collections/collection_2014/aspc-phac/HP40-117-2014-fra.pdf. 6. Une déclaration d'un comité consultatif (DCC) – Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) – Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2014-2015. Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), juillet 2014. 7. Surveillance de l'influenza 2011-2012 : Du 12 août au 25 août 2012 (Semaines de déclaration 33 et 34). Agence de la santé publique du Canada. Consulté le 25 août 2015. En ligne : www.phac-aspc.gc.ca/fluwatch/11-12/w34_12/index-fra.php. 8. Une déclaration d'un comité consultatif (DCC) – Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) – Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2014-2015. Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), juillet 2014. 9. Au sujet du diabète. Association canadienne du diabète. En ligne : www.diabetes.ca/about-diabetes/types-of-diabetes. Consulté en août 2015. 10. Statistiques. Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. En ligne : www.fmcœur.com/site/c.n1X8MMqE/b.3562179/k.9FCD/Statistiques.htm. Consulté en août 2015. 11. Asthme. Statistique Canada. En ligne : www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/health50a-fra.htm. Consulté en août 2015. 12. Children, the Flu, and the Flu Vaccine. Centers for Disease Control and Prevention. En ligne (en anglais seulement) : www.cdc.gov/flu/protect/children.htm. Consulté en août 2015. 13. Centers for Disease Control and Prevention. Key Facts About Seasonal Flu Vaccine. En ligne (en anglais seulement) : www.cdc.gov/flu/protect/keyfacts.htm. Consulté en août 2015. 14. Une déclaration d'un comité consultatif (DCC) – Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) – Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2014-2015. Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), juillet 2014. 15. Sondage sur la vaccination contre la grippe, du 29 juin au 2 juillet 2015 Léger Marketing, Recherche - Stratégie - Conseil. Données au dossier. 16. Ibid. 17. Ibid. 18. Ibid.